

Inscriptions pour les activités de l'Automne 2018.

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il vous sera possible de vous inscrire à partir du **21 juin** aux stages et aux sorties de l'automne prochain.

L'ensemble des activités de l'Association vous sera présenté le **25 juin à 18h30** à l'Espace Deydier, suivi d'une demi-heure d'animation musicale par Monique et Charlie, qui prolongerons ce moment musical pendant que nous prendrons le verre de l'amitié autour des toasts de Geneviève et son équipe. L'entrée est libre, n'hésitez pas à en parler autour de vous, ce moment de convivialité peut être l'occasion de découvrir l'association.

- Le 29 septembre, stage "Histoire du cinéma" animé par Dominique Renard : nous découvrirons comment le jeune Claude Chabrol a créé ses premiers chefs d'œuvres.
- Le stage "Apprendre à lire un tableau" animé par Cyril Devès : Le baiser dans l'art. 2 dates au choix 17 novembre ou 1er décembre.
- Le 20 septembre au musée des Confluences à Lyon nous partirons à la découverte du Japon entre photographies contemporaines de Charles Fréger et collections japonaises du musée. Après-midi, déambulation guidée au quartier "Confluence".
- Le 5 octobre, un parcours artistique et géologique sur la ligne de partage des eaux dans le parc naturel régional des Monts d'Ardèche. (marche à pied 8 Km AR).
- Le 18 octobre, au Mucem à Marseille nous visiterons l'exposition "villes et connectivités en méditerranée", puis nous flânerons 2 heures avec un guide de Marseille sur les pas des artistes dans le quartier de l'Estaque.
- Le 8 novembre, au musée de Grenoble nous découvrirons une exposition en partenariat avec le musée du Louvre : Chanteuses et prêtres d'Amon à Thèbes. L'après-midi se déroulera au château de Vizille, musée de la révolution.

A partir du 21 juin, vous trouverez sur le site,

www.universite-populaire-aubenas.fr

les informations relatives aux dates, horaires et tarifs.

Vous pourrez vous inscrire en ligne. (le système vous indiquera les références et le montant du chèque à nous envoyer).